

**APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CHARGE DE MISSION PATRIMOINE**

Le contexte :

La Commune de Saint Antonin-Noble-Val est propriétaire de la Maison Romane (dite Maison consulaire ou Ancien Hôtel de ville), située place de la Halle. Cet édifice historique est devenu musée municipal, bénéficiant de l'appellation « Musée de France ».

Les collections présentées au sein de l'établissement proviennent d'époques diverses (Préhistoire, Moyen-Âge, Epoque Moderne, Ethnologie).

Le Code du patrimoine (article L.451-2) prévoit que « les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans ». En outre, l'article L. 451-3 établit l'imprescriptibilité des collections des musées de France.

Ainsi la Commune de Saint Antonin conformément à ses obligations s'est engagée dans la réalisation de l'inventaire des collections du musée qu'elle confie à un professionnel.

A l'issue de cette première étape, la Commune se prononcera sur la poursuite de cette action par une mission relative à l'élaboration du projet scientifique culturel de l'établissement.

Le contenu de la mission d'inventaire:

- inventaire des biens selon les normes en vigueur définies par le Service des musées de France au ministère de la Culture (inventaire normalisé 19 colonnes, comportant notamment : dénomination précise, datation, origine, mode d'acquisition, etc...) / utilisation du logiciel de gestion mis à disposition par la Commune à cet effet et en vue du versement sur les bases nationales,
- identification et vérification du statut juridique des biens, mise à jour ou rédaction des conventions de donation, de transfert de gestion ou de transfert de propriété,
- indications précises concernant l'état sanitaire des biens inscrits sur l'inventaire,
- réalisation à mesure de l'avancement d'une couverture photographique sommaire pour les biens ou les ensembles importants ou significatifs,
- première ébauche de classification par domaines et par ensembles cohérents, prenant en compte la chronologie et l'origine des biens,
- rédaction d'une synthèse du travail d'inventaire identifiant, l'état de l'existant, les préconisations en terme de mesures de sauvegarde des objets, conservation préventive ou restauration, les lignes de forces de la collection

susceptibles de structurer le concept du futur musée, si la Commune poursuivait cette action.

Organisation de la mission :

Le chargé de mission recruté par la collectivité sera placé sous l'autorité de la commune, maître d'ouvrage de l'opération. Il devra, dans le cadre de sa mission, animer et solliciter en tant que de besoin un comité scientifique qui lui apportera le soutien nécessaire à l'identification et à la datation des objets (archéologiques notamment). Il devra rendre compte de l'avancée de l'opération aux services concernés de l'Etat qui exercent un contrôle scientifique sur les collections publiques (Drac, sous direction de la politique des musées au MCC).

Profil de poste :

Niveau d'étude

- ⇒ Bac + 5 histoire/histoire de l'art, spécialité muséographie,
- ⇒ Expérience professionnelle confirmée sur un ou des projet(s) comparables(s), plus particulièrement dans la réalisation d'inventaires

Qualités requises

- ⇒ connaissance du domaine archéologique et de la période historique concernée,
- ⇒ solides notions en conservation préventive et en restauration
- ⇒ qualités rédactionnelles,
- ⇒ esprit de synthèse

Conditions de recrutement et durée de la mission :

CDD de 6 mois (pouvant donner lieu à une éventuelle prolongation)

Conditions de rémunération :

Le salaire sera calculé par référence à la grille de rémunération des attachés de conservation du patrimoine – 1er échelon (IB = 379 ; INM = 349)

Lettre de candidature et curriculum vitae à adresser par mail et courrier au plus tard le vendredi 19 octobre 2012 à :

Monsieur le Maire
Mairie
82140 St Antonin-Noble-Val

mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

Renseignements auprès de Monsieur le Secrétaire Général au 05.63.30.60.23